



Canadian Institutes of Health Research
Instituts de recherche en santé du Canada



Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

1. Introduction

Le présent rapport financier devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#) de 2016-2017. Il a été rédigé par la direction conformément au paragraphe 65(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon le format et la méthode exigés par le Conseil du Trésor. Le rapport n'a été soumis à aucune vérification ni examen externe, ni encore à l'approbation du comité de vérification.

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada. Leur mandat est d'exceller, selon les normes internationales reconnues d'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada.

Les IRSC investissent dans la recherche en santé et les chercheurs de haut niveau afin d'aider à créer et à appliquer de nouvelles connaissances qui peuvent améliorer les résultats sur la santé pour les Canadiens, mener à des produits et services innovateurs qui permettent d'améliorer le système de soins de santé du Canada, et générer des emplois et des possibilités commerciales de grande qualité. Intitulé [Feuille de route pour la recherche : exploiter l'innovation au profit de la santé des Canadiens et de l'amélioration des soins](#), le plan stratégique des IRSC expose la vision de l'organisme, qui consiste à tirer parti de l'excellence et à accélérer l'innovation en santé selon trois orientations stratégiques, soit :

- 1) promouvoir l'excellence, la créativité et l'étendue de la recherche en santé et de l'application des connaissances;
- 2) mobiliser les acteurs concernés pour assurer la transformation et les retombées de la recherche en santé;
- 3) améliorer et optimiser les activités et les ressources des IRSC pour mettre l'organisation au diapason des besoins naissants et futurs.

Pour plus de détails sur le pouvoir, le mandat et les programmes des IRSC, consulter le [Budget principal des dépenses \(partie II\)](#) et le [Rapport sur les plans et les priorités](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été rédigé par la direction des IRSC selon une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport comprend les autorisations de dépenser des IRSC accordées par le Parlement et celles utilisées par les IRSC, conformément au *Budget principal des dépenses* et au *Budget supplémentaire des dépenses (A)* pour l'exercice 2016-2017. Ce rapport trimestriel a été rédigé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour cause d'élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* permet au gouverneur général, à certaines conditions, d'établir un mandat spécial autorisant le gouvernement à prélever des fonds sur le Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit pour l'année financière où il a été établi.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

Les IRSC emploient la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et soumettre leurs états financiers annuels dans le cadre du processus de rapport sur le rendement ministériel. Cependant, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent accordées en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Ce rapport trimestriel exprime les résultats de l'exercice financier actuel en comparaison avec les autorisations fournies dans le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice 2016-2017, ainsi que les rajustements de budget approuvés par le Conseil du Trésor au 30 septembre 2016.

2.1 Faits saillants financiers – État des autorisations (voir la section 5)

Comme les tableaux ci-après l'illustrent, au 30 septembre 2016, les autorisations totales à la disposition des IRSC sont demeurées relativement stables comparativement à 2015-2016, ayant connu une augmentation de 33,0 millions de dollars (3,3 %). Cette hausse est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- 15 millions de dollars annoncés dans le budget de 2015 et approuvés dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2016-2017 pour financer une initiative d'essais cliniques novateurs axés sur le patient (ECN) dans le cadre de l'élément « amélioration du milieu des essais cliniques » de la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP) et pour financer et créer une initiative ciblée de lutte contre la résistance aux antimicrobiens (RAM).
- 16,4 millions de dollars annoncés dans le budget de 2014 pour le premier concours du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, programme des trois organismes subventionnaires inclus dans les autorisations totales de 2016-2017, mais pas dans celles de 2015-2016 en raison du calendrier d'approbation et d'établissement des rapports;

Les autorisations totales utilisées au 30 septembre 2016 ont augmenté légèrement, soit de 1,9 million de dollars (0,4 %), par rapport à l'exercice précédent. Les IRSC ont utilisé 47,8 % (49,2 % en 2015-2016) de leurs autorisations disponibles durant le deuxième trimestre, ce qui correspond à leur régime de dépense annuel.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

Tableau 2.1.1 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations cumulatives utilisées par crédit voté

(en milliers de dollars)

	2016-2017			2015-2016			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations cumulatives utilisées	Pourcentage utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations cumulatives utilisées	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	49 728	22 572	45,4 %	47 643	23 560	49,5 %	4,4 %	-4,2 %
Crédit 5 – Subventions	985 889	472 263	47,9 %	955 287	469 422	49,1 %	3,2 %	0,6 %
Autorisations législatives	6 126	2 986	48,7 %	5 833	2 917	50,0 %	5,0 %	2,4 %
Total	1 041 743	497 821	47,8 %	1 008 763	495 899	49,2 %	3,3 %	0,4 %

Tableau 2.1.2 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations utilisées durant le deuxième trimestre (T2) par crédit voté

(en milliers de dollars)

	2016-2017			2015-2016			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T2	Pourcentage utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T2	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	49 728	11 817	23,8 %	47 643	12 067	25,3 %	4,4 %	-2,1 %
Crédit 5 – Subventions	985 889	301 425	30,6 %	955 287	308 335	32,3 %	3,2 %	-2,2 %
Autorisations législatives	6 126	1 493	24,4 %	5 833	1 459	25,0 %	5,0 %	2,3 %
Total	1 041 743	314 735	30,2 %	1 008 763	321 861	31,9 %	3,3 %	-2,2 %

Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement

Les autorisations totales disponibles sous le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement ont augmenté de 2,1 millions de dollars (4,4 %) au 30 septembre 2016 par rapport à l'exercice précédent en raison d'une augmentation de 1,2 million de dollars des fonds de fonctionnement reçue dans le cadre du budget de 2015 pour les initiatives sur la RAM et sur les ECN de la SRAP ainsi que d'un report de 1,2 million de dollars du budget de fonctionnement de 2015-2016.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

Les autorisations relatives aux dépenses de fonctionnement utilisées depuis le début de l'exercice ont diminué de 1 million de dollars (4,2 %) par rapport à l'exercice précédent en raison d'une diminution des frais de voyage et d'accueil découlant des changements issus de la réforme. Les IRSC ont également tenu compte de l'impact opérationnel de la redéfinition de l'ordre de priorité de leurs activités prévues afin de garantir une mise en œuvre rapide des recommandations qui sont ressorties de la réunion de travail de juillet avec des représentants du milieu de la recherche en santé. Résultat : certaines activités prévues ont été reportées aux troisième et quatrième trimestres. Les autorisations utilisées durant le deuxième trimestre pour le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement ont diminué de 0,3 million de dollars (2,1 %) par rapport à l'exercice précédent, pour la même raison.

Crédit 5 – Subventions

Les autorisations disponibles sous le crédit 5 – Subventions ont augmenté d'environ 30,6 millions de dollars (3,2 %) au deuxième trimestre par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des nouveaux fonds de subvention de 16,4 millions de dollars annoncés dans le budget de 2014 pour le programme Apogée Canada, et des nouveaux fonds de 13,5 millions de dollars annoncés dans le budget de 2015 pour les initiatives sur la RAM et sur les ECN de la SRAP.

Les dépenses cumulatives en subventions ont augmenté de 0,6 % par rapport à l'exercice précédent. Exprimées en pourcentage, les autorisations cumulatives utilisées au deuxième trimestre de 2016-2017 (47,9 %) concordent avec celles utilisées pour la même période à l'exercice précédent (49,1 %).

Les autorisations liées aux subventions utilisées au cours du deuxième trimestre de 2016-2017 ont diminué de 6,9 millions de dollars (2,2 %) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent en raison de simples différences quant au moment du versement des fonds aux chercheurs en santé.

Les dépenses générales au 30 septembre 2016 correspondent aux attentes de la direction.

Autorisations législatives

Les autorisations législatives budgétaires disponibles (qui représentent la contribution des IRSC aux régimes d'avantages sociaux des employés) ont augmenté de 0,3 million de dollars (5,0 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette légère augmentation vient d'une somme supplémentaire de 0,15 million de dollars accordée dans le budget de 2015 pour les initiatives sur la RAM et sur les ECN de la SRAP (huit équivalents temps plein). Les dépenses réelles correspondant aux autorisations législatives pour le deuxième trimestre de 2016-2017 représentent 48,7 % des autorisations totales disponibles pour l'année, ce qui est attendu étant donné la répartition égale de ces dépenses tout au long de l'exercice.

2.2 Faits saillants financiers – état des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (voir la section 6)

Au 30 septembre 2016, les autorisations totales à la disposition des Instituts de recherche en santé du Canada avaient augmenté de 33 millions de dollars (3,3 %) par rapport à celles de l'exercice précédent en raison de la hausse du financement reçu. Les autorisations totales utilisées au 30 septembre 2016 ont connu une modeste augmentation de 1,9 million de dollars (0,4 %) par rapport à l'exercice précédent. Les tableaux 2.2.1 et 2.2.2, où les dépenses sont regroupées en trois catégories (Personnel, Autres dépenses de fonctionnement et Subventions), illustrent une analyse plus détaillée de ces augmentations.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

Tableau 2.2.1 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations cumulatives utilisées par type de dépenses
(en milliers de dollars)

	2016-2017			2015-2016			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations cumulatives utilisées	Pourcentage utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations cumulatives utilisées	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	41 616	22 592	54,3 %	40 555	21 699	53,5 %	2,6 %	4,1 %
Autres dépenses de fonctionnement	14 238	2 967	20,8 %	12 921	4 778	37,0 %	10,2 %	-37,9 %
Subventions	985 889	472 262	47,9 %	955 287	469 422	49,1 %	3,2 %	0,6 %
Total	1 041 743	497 821	47,8 %	1 008 763	495 899	49,2 %	3,3 %	0,4 %

Tableau 2.2.2 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations utilisées durant le deuxième trimestre (T2) par type de dépense
(en milliers de dollars)

	2016-2017			2015-2016			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T2	Pourcentage utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T2	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	41 616	11 739	28,2 %	40 555	11 101	27,4 %	2,6 %	5,7 %
Autres dépenses de fonctionnement	14 238	1 572	11,0 %	12 921	2 425	18,8 %	10,2 %	-35,2 %
Subventions	985 889	301 424	30,6 %	955 287	308 335	32,3 %	3,2 %	-2,2 %
Total	1 041 743	314 735	30,2 %	1 008 763	321 861	31,9 %	3,3 %	-2,2 %

Personnel et autres dépenses de fonctionnement

Les autorisations disponibles pour les dépenses liées au personnel pour la période terminée le 30 septembre 2016 ont augmenté de 1,1 million de dollars (2,6 %) par rapport à l'exercice précédent. De plus, les autorisations disponibles pour les autres dépenses de fonctionnement ont également augmenté de 1,3 million de dollars (10,2 %). Ces augmentations sont attribuables au financement additionnel reçu dans le cadre du budget de 2015 pour les dépenses de fonctionnement (0,9 million de dollars pour le personnel et 0,4 million de dollars pour les autres dépenses de fonctionnement) des initiatives sur la RAM et sur les ECN de la SRAP, ainsi qu'au report d'une partie du budget de fonctionnement de 2015-2016.

Les autorisations pour les dépenses liées au personnel utilisées depuis le début de l'exercice ont augmenté de 0,9 million de dollars (4,1 %) par rapport à l'exercice précédent, et les autorisations pour les mêmes dépenses utilisées au deuxième trimestre ont augmenté de 0,6 million de dollars (5,7 %). Ces

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

augmentations correspondent aux attentes, étant donné que les IRSC ont reçu un financement additionnel. Le pourcentage des autorisations utilisées pour les dépenses liées au personnel au deuxième trimestre (54,3 %) est raisonnable pour ce type de dépenses et se compare à l'exercice précédent (53,5 %).

Les autorisations pour les autres dépenses de fonctionnement utilisées depuis le début de l'exercice ont diminué de 1,8 million de dollars (37,9 %) par rapport à l'exercice précédent, et les autorisations pour les mêmes dépenses utilisées au deuxième trimestre ont diminué de 0,9 million de dollars (35,2 %) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Ces diminutions sont attribuables à une diminution des frais de voyage et d'accueil découlant des changements issus de la réforme. Les IRSC ont également tenu compte de l'impact opérationnel de la redéfinition de l'ordre de priorité de leurs activités prévues afin de garantir une mise en œuvre rapide des recommandations qui sont ressorties de la réunion de travail de juillet avec des représentants du milieu de la recherche en santé. Résultat : certaines activités prévues ont été reportées aux troisième et quatrième trimestres.

Subventions

Les autorisations disponibles pour la période terminée le 30 septembre 2016 ont augmenté de 30,6 millions de dollars (3,2 %) par rapport à l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable aux fonds additionnels annoncés dans les budgets de 2014 et de 2015 pour financer des initiatives de recherche stratégiques prioritaires. Les autorisations utilisées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2016 ont diminué de 2,2 % en raison des différences quant au moment du versement des subventions sur une base annuelle. Exprimées en pourcentage, les autorisations liées aux subventions utilisées au deuxième trimestre de 2016-2017 concordent avec celles utilisées au 30 septembre de l'exercice précédent (47,9 % et 49,1 % respectivement).

2.3 Autres faits saillants non financiers

Parmi les faits saillants non financiers du deuxième trimestre de 2016-2017, mentionnons les suivants :

- Le 23 septembre 2016, les IRSC ont annoncé la mise en œuvre de changements au processus d'évaluation par les pairs pour les subventions Projet. Ces changements sont le reflet des recommandations du Groupe de travail sur l'évaluation par les pairs et des discussions des participants à la réunion de travail du 13 juillet 2016. Les IRSC instaurent également un nouveau processus d'évaluation par les pairs itératif distinct pour les demandes en santé autochtone, lequel est conçu en collaboration avec la communauté de chercheurs en santé autochtone. Les changements apportés au concours de subventions Projet sont le fruit des efforts concertés du milieu de la recherche en santé à instaurer un processus d'évaluation par les pairs équitable et fiable. Faisant preuve d'initiative, les IRSC ont décidé de lever l'interdiction pour les chercheurs de présenter des demandes à la fois au concours de subventions Fondation et au concours de subventions Projet. Lorsque les prochaines possibilités de financement des programmes de recherche libre seront lancées, les chercheurs pourront demander des fonds dans le cadre des deux concours.
- Du 18 au 20 septembre 2016, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont été les hôtes de la Conférence sur la recherche canadienne dans le domaine de la douleur où des chercheurs, des cliniciens, des partenaires, des organismes caritatifs, des patients et des responsables des politiques ont travaillé ensemble pour créer un programme national qui aidera les instituts des IRSC à préparer de nouvelles possibilités de financement pour la recherche sur la douleur. Le Canada est un chef de

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

file international de la recherche fondamentale et de la recherche sur la douleur chez l'enfant. Le gouvernement du Canada, par l'entremise des IRSC, a aidé à la recherche sur le traitement et la qualité des soins pour les patients souffrant de douleurs en mettant 16 millions de dollars par année à la disposition de plus de 1 200 chercheurs sur la douleur physique et psychologique. Dans le cadre de la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP) du Canada, les IRSC et leurs partenaires ont également créé le Réseau sur la douleur chronique, qui s'emploie à conduire de nouvelles recherches, à former des chercheurs et des cliniciens, à améliorer l'accès aux soins pour les personnes souffrant de douleurs chroniques et à accélérer l'application des découvertes les plus récentes dans les soins aux patients. L'élaboration d'un programme canadien de recherche sur la douleur fondé sur des données probantes aidera les chercheurs et les cliniciens à améliorer les soins et les traitements offerts aux patients qui souffrent sur les plans social, psychologique ou physique.

- Le 13 septembre 2016, l'honorable Jane Philpott, ministre de la Santé du Canada, a annoncé que le gouvernement fédéral s'associe au gouvernement de l'Alberta et à la Croix-Rouge canadienne pour investir 3 millions de dollars dans la recherche traitant des effets sur la santé des feux de forêt en Alberta. Les catastrophes naturelles comme les feux de forêt peuvent avoir d'importantes répercussions sur la santé, comme l'aggravation de problèmes cardiaques et respiratoires liés à la mauvaise qualité de l'air, les troubles psychologiques comme l'anxiété, la dépression et le stress post-traumatique, l'apparition ou la réapparition de dépendances, et des effets à long terme sur la santé résultant de l'exposition à la cendre et aux contaminants environnementaux. Le financement annoncé permettra à des chercheurs d'étudier la résilience en lien avec la santé mentale et le bien-être psychosocial, les dépendances, et la santé et sécurité au travail des personnes vivant et travaillant dans la zone incendiée, dont les premiers répondants et les équipes de nettoyage.

3. Risques et incertitudes

Les dépenses de fonctionnement et les paiements de transfert des IRSC sont financés par crédits parlementaires votés et par autorisations législatives. Ainsi, leurs activités sont sensibles à toute variation du financement approuvé par le Parlement. La prestation de leurs programmes et de leurs services peut dépendre de plusieurs facteurs de risque comme les fluctuations économiques, les progrès technologiques et scientifiques, l'évolution des priorités du gouvernement et les initiatives des organismes centraux ou à l'échelle du gouvernement.

Le nouveau gouvernement du Canada a confié aux ministres de la Santé et des Sciences le mandat de renforcer notre appui à la recherche fondamentale, basée sur les découvertes, de favoriser l'innovation en santé et dans les soins de santé, et d'accroître notre appui à la recherche pour améliorer les résultats sur la santé et les systèmes de santé. À titre d'organisme du gouvernement fédéral chargé de financer la recherche et l'application des connaissances nécessaires pour orienter l'évolution des politiques et de la réglementation en santé au Canada, les IRSC doivent s'inscrire dans les nouvelles tendances touchant la santé et les systèmes de santé pour tenir compte des questions complexes dans ce domaine et accélérer l'innovation au Canada et ailleurs.

L'exploitation des possibilités offertes par la découverte scientifique et l'innovation exige un équilibre entre les motivations et les intérêts multiples, et parfois divergents, des chercheurs, des participants à la recherche, des promoteurs de la recherche, des établissements d'enseignement, des dirigeants des systèmes de santé, des individus et de la société. Une démarche structurée, analytique et réfléchie axée sur une prise de décision responsable est nécessaire pour que ces intérêts multiples soient pris en compte.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

Les IRSC ont exposé leur aspiration à tirer parti de l'excellence et à accélérer l'innovation en santé afin d'accroître les retombées de leurs investissements. Pour ce faire, ils cherchent à élargir les partenariats visant à favoriser l'émergence d'idées novatrices et à augmenter l'enveloppe de financement de la recherche afin de maximiser les retombées de la recherche en santé au Canada. En outre, au cours des dernières années, les IRSC se sont employés à moderniser leurs programmes, leurs politiques et leurs systèmes pour mieux tirer parti des forces du Canada en recherche en santé et s'adapter à l'évolution de ce secteur. Une approche audacieuse a été adoptée pour concevoir un système de haute qualité, souple et durable permettant de reconnaître et d'appuyer l'excellence dans tous les domaines de la recherche en santé.

Les IRSC sont engagés dans un processus discipliné et intégré de gestion des risques dans leurs activités quotidiennes. Deux fois par année, ils mettent à jour un profil de risque organisationnel (PRO) qui propose une réaction proactive pour gérer et surveiller les risques et faire en sorte qu'ils soient en mesure d'opérationnaliser leurs processus, d'atteindre les résultats escomptés et de remplir leur mandat. Les IRSC gèrent plusieurs risques qui ont été relevés dans leur PRO, notamment :

- Les engagements actuels à l'égard des priorités des IRSC pourraient engendrer une pression insoutenable sur les ressources disponibles (tant pour les subventions et bourses que pour les fonds de fonctionnement) et influencer sur la capacité des IRSC à répondre et à s'adapter aux besoins d'un milieu de recherche en rapide évolution.
- Les difficultés et les retards dans la modernisation et l'intégration des technologies pourraient empêcher les IRSC de poursuivre adéquatement ses affaires courantes et de soutenir les nouveaux processus opérationnels.
- Les changements majeurs apportés aux IRSC nuisent à leur réputation, au soutien externe et à l'engagement des intervenants, ce qui pourrait entraîner leur désengagement et limiter la capacité de l'organisme à opérer les transformations visées.

La direction des IRSC a mis en place plusieurs mesures d'atténuation pour affronter et surveiller ces risques, notamment :

- Les IRSC travaillent à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un cadre financier amélioré qui fait ressortir le degré approprié de responsabilisation de la gestion budgétaire des programmes de subventions et de bourses des IRSC, et qui repose sur le cadre financier mis en œuvre en 2015-2016. Le cadre amélioré décrit également le processus utilisé pour permettre aux comités de la haute direction de procéder à une évaluation approfondie des propositions d'initiatives nécessitant un investissement important pour faire en sorte que les fonds limités des IRSC ciblent les priorités établies en recherche en santé.
- L'équilibre entre le rendement des investissements et l'efficacité souhaitée est crucial à la mise en œuvre de la feuille de route des IRSC. Ces derniers mettent actuellement à jour leur plan de projet détaillé, qui contient des jalons clairement définis, dégage des économies, cerne les lacunes et les options disponibles, et souligne les pressions émergentes. Les IRSC peuvent donc déterminer le temps et les ressources organisationnelles nécessaires pour soutenir les nouveaux processus opérationnels.
- Par l'entremise de dialogues ouverts comme la réunion de travail récemment tenue pour discuter des processus d'évaluation par les pairs des IRSC, l'organisation prévoit élaborer une stratégie plus inclusive d'engagement des partenaires et des intervenants (liée au plan intégré de gestion du changement et à la stratégie de communication) qui améliorera sa capacité à communiquer des messages uniformes et proactifs aux intervenants et à mobiliser ces derniers de façon réfléchie et en temps opportun. Les IRSC s'engagent à tenir la communauté scientifique au courant de l'avancement de la mise en œuvre des recommandations découlant de la réunion de travail. Les dialogues et les conversations multilatérales aideront les IRSC à atteindre plusieurs des objectifs

Instituts de recherche en santé du Canada
Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

associés à cette nouvelle stratégie, comme cerner et comprendre les préoccupations principales, établir des priorités communes, arriver à un consensus, mettre des solutions à l'essai et les améliorer, atténuer le fardeau associé à la mise en œuvre et favoriser la compréhension et la sensibilisation des intervenants par rapport aux changements de programme potentiels ou prévus.

S'ils ne sont pas atténués comme il se doit, les risques susmentionnés pourraient empêcher les IRSC d'atteindre les résultats attendus et entraîner une perte de crédibilité aux yeux des intervenants internes et externes, ainsi que du grand public, ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la réputation des IRSC.

4. Changements importants relatifs au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Depuis le 22 août 2016, Jeff Latimer est vice-président associé au fonctionnement des programmes (auparavant vice-président associé à la recherche, à l'application des connaissances et à l'éthique).

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

[Original signé par]

[Original signé par]

Alain Beaudet, M.D, Ph.D.
Président

Thérèse Roy, CPA, CA (Québec)
Dirigeante principale des finances

Ottawa, Canada
29 novembre 2016

Instituts de recherche en santé du Canada

5. État des autorisations *(non vérifié)*

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2016-2017			Exercice 2015-2016		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	49 728	11 817	22 572	47 643	12 067	23 560
Crédit 5 – Subventions	985 889	301 425	472 263	955 287	308 335	469 422
Autorisations législatives	6 126	1 493	2 986	5 833	1 459	2 917
Autorisations totales	1 041 743	314 735	497 821	1 008 763	321 861	495 899

* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Instituts de recherche en santé du Canada

6. Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non vérifié*) Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2016-2017			Exercice 2015-2016		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 *	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 *	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :						
Personnel	41 616	11 739	22 592	40 555	11 101	21 699
Transports et communications	4 449	533	965	6 127	660	1 582
Information	894	181	245	1 141	194	264
Services professionnels et spéciaux	6 381	681	1 103	1 202	1 033	1 850
Location	1 795	73	255	2 844	305	767
Services de réparation et d'entretien	58	4	7	133	9	10
Services publics, fournitures et approvisionnement	180	23	29	491	15	20
Acquisitions de matériel et d'outillage	481	57	324	983	239	252
Paiements de transfert	985 889	301 424	472 262	955 287	308 335	469 422
Autres subventions et paiements	-	20	39	-	(30)	33
Dépenses budgétaires totales	1 041 743	314 735	497 821	1 008 763	321 861	495 899

* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.